

C'est dans *la Maîtrise* du 15 juin 1859 que le premier appel relatif à un Congrès pour la restauration du plain-chant et de la musique d'église, a été fait à nos lecteurs. Après avoir d'abord communiqué son idée à l'honorable chanoine de Valence, M. l'abbé Jouve, qu'un deuil de famille a malheureusement retenu loin de nous pendant la session, M. l'abbé Pelletier s'adressa à *la Maîtrise*, qui s'empressa de lui ouvrir ses colonnes. « M. l'abbé Pelletier, disions-nous, a eu *une bien heureuse idée*, celle d'un Congrès. » Nous tenons aujourd'hui à souligner cette expression, dont la justesse a été pleinement vérifiée.

De son côté, M. l'abbé Pelletier disait: « Il est temps que les hommes qui s'intéressent à l'amélioration du chant et de la musique ecclésiastique se rapprochent, se connaissent, s'éclairent mutuellement, et qu'en s'éclairant mutuellement, ils projettent autour d'eux et dans tous les sens, des notions saintes, vivifiantes et fécondes. »

Et, pour faire sentir que cet appel s'adressait également aux hommes de tous les pays qui pouvaient être animés du même zèle, M. Pelletier ajoutait: « Quoiqu'il ne s'agisse pour nous que de la France, néanmoins la présence au Congrès et la collaboration de théoriciens et artistes de l'étranger, nous seraient singulièrement précieuses. » // 67 //

Nous avons vu que l'Angleterre et la Belgique ont parfaitement entendu ces dernières paroles.

Voilà donc, dès le mois de juin 1859, cette idée d'un Congrès lancée, parmi les artistes catholiques, par l'organe de *la Maîtrise*. Ce premier ballon d'essai nous valut, au mois de juillet, onze adhésions. Nous espérions mieux pour le mois d'août suivant qui ne nous en amena que quatre. Ce fut là un désappointement, mais ce fut le seul. « Ce mois-ci, écrivîmes-nous, nous sommes loin d'être joyeux: notre Congrès ne marche pas! » Et comme l'époque des vacances approchait, nous pensâmes qu'il était convenable de remettre à un moment plus favorable notre petite propagande relative au Congrès. Nous ne tardâmes pas à comprendre d'ailleurs que cette idée était du nombre de celles qui doivent pénétrer lentement dans les esprits pour y germer et produire des résultats. C'est ce que M. l'abbé Jouve avait fort bien exprimé dans une lettre citée dans notre numéro de décembre 1859, où il disait: « Je vois avec plaisir, mais sans étonnement, la question d'un Congrès de musique religieuse faire de rapides progrès. Ces questions, lorsqu'on les lance pour la première fois dans le public, ont besoin d'un certain temps pour mûrir et se développer. Cette idée qui, il y a quelques mois, a dû paraître une utopie à bien des gens, est regardée maintenant comme réalisable. L'an prochain elle se réalisera. »

Notre ami ne se trompait pas. Au mois de février dernier, M. Schmitt, l'habile organiste de Saint-Sulpice et M. l'abbé Pelletier proposèrent, l'un, *de provoquer une réunion préalable des maîtres de chapelle et des organistes de Paris*, l'autre, *de tout disposer afin qu'au moment opportun on pût tenter une convocation*. Cette convocation, sans désignation d'époque, eut lieu dans *la Maîtrise* du mois de mars, à la suite d'une nouvelle lettre de M. l'abbé Jouve et d'une lettre de M. Dhibaut, maître de chapelle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; cette dernière était une éloquente et chaleureuse protestation en faveur du plain chant *qui, comme l'Église, ne périra pas*. Au mois d'avril suivant, le nombre des adhérents au Congrès était de 43; il était de 30 au 15 mai. Le nombre total des adhérents au moment de la réunion préparatoire, le 23 du même mois, était de 85. Il était de plus de 100 au moment de la seconde réunion préparatoire du 3 août. Enfin, en tenant compte de quelques abstentions ou démissions, il a été de 176 à l'époque de la session tenue du 27 novembre au 1^{er} décembre.

Ainsi, du mois de juin 1859 jusqu'à la première séance préparatoire, il s'est écoulé onze mois; il s'en est écoulé dix-sept depuis ce même mois de juin jusqu'à la session. Mais on peut dire qu'à partir de cette séance préparatoire, le Congrès était constitué. Le bureau était formé, le programme des sections arrêté. // 68 //

Le reste n'était plus qu'une affaire de convenance et de temps. Sans doute, au premier coup-d'œil, cet intervalle de dix-sept mois paraît long; il paraît long surtout quand on a derrière soi le point de départ, et devant soi un but incertain et lointain. Et maintenant que l'œuvre est accomplie, qu'il nous soit permis de dire, au grand honneur de l'idée qui nous a rassemblés, qu'une cause est bien près de triompher quand elle a pu rallier près de cent quatre-vingts adhérents, et que la condition de cette adhésion est une cotisation pécuniaire, si minime qu'elle soit; quand cette cause a pu faire sacrifier une semaine de leur temps à une centaine de membres, et en appeler une cinquantaine d'autres du fond de leurs provinces ou de l'étranger.

Le premier rendez-vous d'une réunion semblable devait être dans une église. Le mardi, 27 novembre, à onze heures moins un quart, les membres du Congrès, auxquels s'étaient jointes deux ou trois cents personnes distinguées, occupaient la grande nef de Saint-Eustache pour assister à la messe du Saint-Esprit, célébrée par M. l'abbé Simon, curé de la paroisse. Cette messe fut accompagnée du chant du *Veni Creator*, alternant avec le grand orgue, de l'*Adormus te*, de Palestrina, de l'*Ave Maria* des pèlerins du XV^e siècle, et de plusieurs morceaux supérieurement exécutés par M. E. Batiste, mais dans lesquels, en artiste un peu trop amoureux de son orgue, il avait cédé à la tentation de mettre en relief les jeux et les combinaisons du merveilleux instrument. Après le *Domine salvum fac*, en faux bourdon, le chœur entonna un admirable cantique du P. Brydayne, qui servit comme de prélude à l'éloquente allocution que notre président, M. l'abbé V. Pelletier, prononça en chaire et que l'on pourra lire bientôt dans les comptes rendus du Congrès.

N'oublions pas de dire que les maîtres de chapelle de quatre paroisses de Paris, MM. Delort, de Saint-Pierre de Chaillot, E. Gautier, de Saint-Eugène, Dhibaut, de Saint-Jacques-du-Hait-Pas, et Renaud, de Saint-Sulpice, s'étaient empressés de mettre à la disposition de M. Hurand, l'habile maître de chapelle de Saint-Eustache, un certain nombre de leurs choristes, et que l'exécution totale a parfaitement répondu à ce qu'on attendait de ces ressources exceptionnelles.

Transportons-nous maintenant au local des séances du Congrès.

L'après midi, à trois heures, la grande salle de la *Société d'encouragement* était envahie par une centaine de membres. Une animation de bon augure se faisait remarquer dans les divers groupes. On entraînait mutuellement en relation; on se félicitait, on attendait avec la plus vive impatience les discussions qui devaient s'engager sur une foule de questions, lorsque, le président, M. l'abbé Pelletier, les vice-présidents, MM. A. de la Fage, Benoist et d'Ortigue, MM. Rabutaux, secrétaire général, et Calla, trésorier, vinrent // 69 // prendre place au bureau; à droite du bureau, un peu au-dessous de l'estrade, le sténographe était à son poste. En face du bureau étaient rangés sur une table tous les ouvrages offerts au Congrès. La Belgique, seule, figure dans cet hommage pour une quarantaine de volumes apportés par M. le chevalier X. van Elewyck, docteur à l'Université catholique de Louvain.

La séance est ouverte au milieu d'un profond silence. M. le Président fait mention des lettres des Prélats déjà publiées par *la Maîtrise*, et donne lecture de celles qui sont arrivées depuis l'apparition du dernier numéro. Le règlement est définitivement adopté sans discussion. Ces préliminaires terminés, la séance est suspendue pour la constitution des sections. Chaque section se retire dans un local

séparé pour compléter la liste de ses membres et arrêter la marche de ses travaux. A la reprise de la séance générale, la répartition des travaux est faite pour les trois sections et l'on fixe les heures de leurs réunions.

Nous laissons aux procès-verbaux le soin de nous rendre un compte exact de ces cinq séances. Quant à nous, nous voudrions, s'il était possible, en retracer la physionomie. Dès que les membres du Congrès se sont vus de près, se sont mêlés dans les diverses sections; dès qu'ils ont trouvé dans leurs collègues un écho à leurs propres idées, peu à peu ils se sont enhardis, et ils ont acquis le sentiment de leurs forces. On pouvait remarquer, dans les premières heures des deux premières journées, que les plus vaillants étaient comme dominés par une sorte d'angoisse à la vue du peu de temps que l'on avait devant soi et de la gravité des questions que l'on avait à résoudre. Mais, grâce à l'habile direction imprimée par le Président, à son tact, à sa fermeté, à cet ascendant suprême qui soumettait toutes les intelligences à la sienne, à ce coup-d'œil sûr qui traçait à chacun la ligne qu'il devait suivre, la discussion ne s'est jamais écartée de sa marche naturelle, et le plus grand ordre régnait dans les matières controversées comme il régnait dans tous les rangs de l'assemblée. Et comme les heures se sont écoulées rapides durant ces cinq journées! Comme le jour appelait le lendemain! Comme l'attention était constamment tenue en haleine! et quels épisodes inattendus! Tantôt M. le chevalier van Elewyck, dans une brillante improvisation, avec un geste aisé et noble, une voix pleine et sonore, avec cette chaleur communicative qui gagne tout un auditoire, et un choix d'expressions que plus d'un de nos compatriotes aurait pu lui envier, nous faisait une statistique vivante de la Belgique, sous le rapport de l'art musical religieux; tantôt M. Charreire, un ancien élève de l'Intuition des jeunes Aveugles, actuellement organiste à Limoges, mettait au service d'une savante théorie de l'art musical fondée sur les rapports des lois du langage, une verve scientifique, une éloquence véhémement et vigoureuse; tantôt M. l'abbé Chantôme, orateur disert, à la parole élégante et ornée, plaidait pour // 70 // la formation d'une Société permanente ayant pour organe une publication périodique qui servirait de lien entre tous ses membres. Et qui empêcherait qu'à cette société permanente ne se rattachât, par la suite, une école d'enseignement du plain-chant, de l'orgue, et qu'on y appelât le peuple pour former une sorte d'orphéon grégorien? Tantôt, un bon curé de village, d'un extérieur bien modeste, d'un extérieur bien modeste, de manières bien humbles, dépaysé, en présence des organistes et des maîtres de chapelle des paroisses riches et abondantes en ressources, comme jadis le père Brydayne dans le brillant auditoire de Saint-Sulpice, venait parler au nom des églises des campagnes, des paroisses des pauvres, *les meilleurs amis de Dieu*, qui n'ont jamais entendu résonner une note de plain-chant, une note de musique. Sur l'invitation du Président, il monte gauchement à la tribune, fait le signe de la croix, et d'une voix grêle, mais avec une facilité d'élocution remarquable, une éloquence d'une admirable simplicité, il fait le tableau le plus touchant de ces églises déshéritées. Il entre dans les détails les plus naïfs, il emploie les locutions les plus vulgaires, et l'auditoire est saisi, ému, et les yeux se baignent de larmes, et un tonnerre d'applaudissements accueille les paroles du bon curé. Puis c'étaient de savantes lectures de M. l'abbé Ralliard, sur la manière de déchiffrer les neumes; de M. l'abbé Gontier et de M. Aloys Kunc, sur la définition du plain-chant, sa nature, son rythme, sa tonalité, son exécution; de M. l'abbé Vanson, sur la formation d'une confrérie pour le chant, à Nancy; de M. Delort, sur les moyens d'organiser une chapelle; de MM. Leprevost et Gastinel, sur l'accentuation; de M. Martineau, sur l'état de la musique religieuse dans le diocèse de Nantes; de M. l'abbé Delatour, sur les véritables caractères de la musique sacrée, etc.; c'étaient des rapports rédigés avec une mesure parfaite, et débités avec un atticisme du meilleur goût par M. l'abbé de Geslin; puis, dans la mêlée, dans la discussion pied à pied, quand il s'agissait d'enlever un vote de haute lutte, c'étaient

de vives escarmouches auxquelles prenaient par MM. A de la Farge, Aloys Kunc, E. Gautier, Vervoitte, Gastinel, E. Batiste, Chaire, Octave Pox, Dhibaut, Calla, Rupert, Delort, Schmitt, Martineau, van Elewyck, Boulenger, MM. les abbés Gontier, Planque, Tardif, Cloët, Raillard, Delatour, Brumare, Vanson, Bluet, Valleix, Arnaud, J. Bonhomme, barbier de Montault, de Geslin, Tesson, Stéphane Morelot, ce dernier toujours sur la brèche, demandant la parole, soit pour poser la question, soit pour la présenter sous un point de vue nouveau, et s'exprimant toujours avec cette modération qui concilie les opinions les plus divergentes, et avec cette autorité que donnent une haute raison et un solide savoir.

Le Congrès, néanmoins, ne pouvait se dissoudre sans se survivre en quelque sorte dans une déclaration de principes. C'était là la pensée qui, vaguement, préoccupait tous les membres. Bien que le Congrès ne fût, comme // 71 // on l'a dit, ni une assemblée laïque, ni une assemblée ecclésiastique, quoiqu'il fût composé d'ecclésiastiques et de laïques; bien que, ainsi qu'il l'a proclamé, il ne fût investi d'aucune autorité qui pût donner une force obligatoire à ses décisions, il avait le droit d'émettre des vœux, de faire sa profession de foi, et il importait de montrer que ces vœux et ces principes étaient en parfaite conformité avec les prescriptions de l'Église et des Conciles sur le chant grégorien et la musique d'église. Dans l'impossibilité où il était de traiter à fond toutes les questions, et forcé de subir la nécessité d'en passer plusieurs sous silence, il était urgent de se rallier autour de quelques propositions fondamentales qui continssent d'une certaine manière toutes les autres, et qui fissent connaître ainsi l'esprit dont rassemblée était animée. Le Congrès ayant, dès sa première séance préparatoire, voté une circulaire à l'Épiscopat, par laquelle il offrait son concours à l'autorité ecclésiastique, afin de seconder les vues exprimées dans les Conciles provinciaux, se montrait conséquent avec lui-même, en soumettant humblement à cette autorité les moyens qu'il avait jugés les plus propres à la réalisation de ces mêmes vues. C'est ce qu'avaient bien compris MM. de Vaucorbeil et E. Bertrand, en s'adjoignant à l'un des vice-présidents pour présenter à l'adoption du Congrès un projet d'adresse à l'Épiscopat; projet d'adresse, d'abord informe et incomplet sans contredit, mais incontestablement amélioré dans une discussion de toute une séance générale, et qui a eu peut-être le mérite de répondre à la pensée dont nous parlions tout-à-l'heure, celle de couronner l'œuvre de la session par une solennelle déclaration de principes.

Cette Adresse est présentement entre les mains de NN. SS. les Évêques, comme entre les mains de nos lecteurs. Elle dira que le Congrès n'a ni faibli sur les principes de la vraie doctrine, ni cédé à un esprit de mesquine exclusion. Elle dira aussi que l'esprit catholique a constamment inspiré rassemblée. Quant à nous, en présence de cette déclaration de principes du Congrès, nous nous félicitons de ce que *la Maîtrise* n'a pas à effacer un seul mot. Le Congrès va maintenant rendre à *la Maîtrise* l'appui qu'elle lui a prêté. Car bien que le Congrès soit dissous, qu'il n'existe plus légalement, il subsiste encore comme fait, et par les conséquences de se fait; Il subsiste, par les comptes rendus qui vont paraître successivement et, si j'ose le dire, par le zèle nouveau qu'il a communiqué à tous ses membres. *La Maîtrise* va donc recevoir du Congrès ce qu'elle lui a prêté, et nous pouvons espérer aujourd'hui de la voir reprendre bientôt son premier format dans un cadre encore agrandi. Nous n'en dirons pas davantage pour le moment.

Revenons aux vœux émis par le Congrès. Tous ces vœux ne sont pas contenus dans l'Adresse. Il s'en est produit dans les sections qui ont été sanctionnés en assemblée générale. L'un de ces vœux, qui sera transmise à Son Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des // 72 // Cultes, se rapporte à l'introduction de l'enseignement de l'orgue dans les écoles normales; un second, qui sera porté aux

pieds de Son Ém. Mgr le Cardinal archevêque de Paris, avec les assurances du respect le plus profond et d'une confiance et d'une soumission toutes filiales, a pour objet l'adoption de la liturgie romaine dans le diocèse de Paris.

Tel a été le Congrès dans son esprit et dans ses inspirations. Tout, nous le répétons, n'a pas été dit; mais si tout n'a pas été dit, tout a été entrevu et pressenti, et nous ne pensons pas qu'il y ait eu un point essentiel sur lequel le mot juste, le mot sensé et qui doit rester, n'ait été prononcé. Dans les sections, et même dans les assemblées générales, les discussions étaient parfois bien précipitées; les réflexions, les observations se succédaient haletantes. Il n'en pouvait être autrement; l'heure pressait, les minutes dévoraient les minutes; mais aussi quelle vie! quelle ardeur! quelle exubérance de forces contraintes de se contenir! Et quel intérêt! quelle attention! nous pouvons ajouter quelle dignité dans la polémique! Certes, chaque opinion a été libre de se faire jour; la contradiction a eu ses coudées franches, et dans ce conflit de traits lancés de toutes parts, pas un mot regrettable, pas une parole qui n'ait été polie et courtoise.

Nous dirons donc que la session du Congrès a été bonne. Nous avons eu les encouragements de vingt Prélats; environ vingt diocèses de France et de Belgique ont été représentés. Nous avons eu à regretter quelques absences; plusieurs membres ont assisté aux assemblées préparatoires, qui n'ont pu se montrer à la session. Il en est d'autres sur lesquels nous comptions et qui, bien malgré eux, nous ont fait défaut; nous avons la certitude que leur pensée était avec nous.

Oui, la session a été bonne. Les principes une fois proclamés, les vœux émis, on a compris qu'on pouvait se séparer, non, à coup sur, sans regret, mais avec un contentement légitime, et ce contentement était écrit sur toutes les physionomies. Beaucoup de choses restent à faire; elles se feront dans des conditions de réflexion, déduite, de maturité, par la Société permanente dont le germe est déposé parmi nous. Pour le moment, constatons comme un résultat immense d'avoir vu s'opérer la réunion de tant d'hommes distingués, habiles, dévoués, venus de diverses parties de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, et que ces hommes se soient vus, connus, aient échangé entre eux de sympathies paroles, et se soient promis de mettre en commun et de diriger vers le même but leur influence, leurs pensées, leurs talents et leurs efforts! C'est là le *funiculus triplex* dont notre Président a si bien parlé dans son discours de Saint-Eustache.

LA MAÎTRISE, 15 décembre 1860, pp. 66-72.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DES PETITES MAÎTRISES
Day of Week:	
Calendar Date:	15 December 1860
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	8
Year:	4 ^{ème} année
Series:	None
Issue:	15 Décembre 1860
Livraison:	None
Pagination:	66-72
Title of Article:	LA SESSION DU CONGRÈS.
Subtitle of Article:	None
Signature:	J. D'ORTIGUE
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Front Page and Internal Text
Cross-reference:	None